



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Ecoles

Question écrite n° 18104

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, si le film d'Yves Boisset, L'Affaire Dreyfus, dont le tournage a bénéficié de son appui personnel, sera diffusé dans les écoles militaires.

### Texte de la réponse

Le ministre d'Etat, ministre de la défense a souhaité faire participer les armées à la réalisation du film d'Yves Boisset, « L'Affaire Dreyfus », afin d'associer l'institution militaire à l'effort de pédagogie et de mémoire qui doit être mené dans le pays autour de ce moment de notre histoire et de sa signification. Les deux épisodes de cinquante-deux minutes qui constituent le film seront diffusés sur les chaînes coproductrices à la fin de l'année 1994 ou au début de 1995. Aucune décision n'a encore été prise quant à la diffusion du film d'Yves Boisset dans les écoles militaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18104

**Rubrique :** Armée

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 septembre 1994, page 4539

**Réponse publiée le :** 21 novembre 1994, page 5770